

24.10.2011 - 09:50 Uhr

Elections 11: l'ASIN prend encore plus d'importance

Berne (ots) -

Le Président de l'ASIN Pirmin Schwander et le Vice-président de l'ASIN Luzi Stamm ont été réélus au Conseil national en réalisant des scores réjouissants. Les membres du Comité de l'ASIN Oskar Freysinger, Christoph Mörgeli et Lukas Reimann se sont également brillamment fait réélire.

Les résultats des élections fédérales du week-end passé laissent toutefois une impression ambiguë. Ce mercredi, après la séance à huis clos sur l'Europe du Conseil fédéral, on saura où se situent les gagnants de ce qu'on appelle le nouveau centre, en ce qui concerne le maintien et le développement de la démocratie directe, la souveraineté, l'indépendance et la neutralité perpétuelle et armée. Le Conseil fédéral compte «approfondir la politique d'intégration bilatérale avec l'UE» (jargon du DFAE! Cela signifie simplement l'adhésion à l'UE par la bande). Pour notre pays, cela signifie la reprise automatique du nouveau droit de l'UE et cela sans que le peuple ait son mot à dire et la reconnaissance de la législation de l'UE.

Les élections du 23 octobre montrent aussi que l'importance de l'Action pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN) augmente. Le mandat de l'ASIN consiste à regrouper ceux qui s'opposent à une adhésion en douce ou directe à l'UE, bien au-delà des frontières des partis politiques.

L'ASIN va maintenant mettre tout en oeuvre pour faire adopter l'initiative sur la neutralité (inscription de la neutralité dans la Constitution fédérale), préparer la campagne de votation sur l'initiative sur les traités internationaux (plus grand droit de codécision du peuple et des cantons en matière de politique extérieure) et préparer la réponse à un accord-cadre avec l'UE. Pour cela, l'accent sera placé sur la volonté de lancer un référendum et/ou une initiative sur la souveraineté.

Conclusion: au soir du 23 octobre 2011, l'ASIN a pris encore plus d'importance.

Contact:

Werner Gartenmann Directeur Mobile: +41/79/222'79'73

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007283/100706432 abgerufen werden.